Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 61 (1973)

Heft: 5

Artikel: Grande-Bretagne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-273385

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une femme parle des femmes

A PROPOS DE LA "RÉVOLTE DES AMÉRICAINES" (1)

raciste; ces deux termes ne se trou-vent pas juxtaposés par hasard : ils sont chargés du même contenu, bien que désignant deux « victimes » diffévent pas juxtaposés par hasard : ils sont chargés du même contenu, bien que désignant deux «victimes» ditférentes ; il s'agit en fait d'attribuer à un groupe d'individus, soit à cause de la couleur de leur peau, soit à cause de leur sexe, certaines qualités, certains défauts, certaines attitudes, certains comportements et, par conséquent, de leur assigner une place qui est par définition inférieure puisqu'elle est définie dans le premier cas par une société aux valeurs culturelles blanches, dans le second par une société aux valeurs masculines. La suppression du sexisme ne dépend donc pas de la bonne volonté de quelques-uns, mais exige une modification radicale de la répartition des rôles entre femmes et hommes.

LA LUTTE

Plus que la simple discrimination, c'est le sexisme qui accueille la petite fille à sa naissance et qui l'accompagne jusqu'à la tombe que les fémipagne jusqu'à la tombe que les féministes américaines des années 1970 veulent supprimer. Objectif à long terme, certes (et personne ne se fait d'illusions sur la durée de la lutte), mais objectif identique pour toutes les organisations féministes contemporaines. En effet, qu'elles soient femmes de parlementaires ou simples étudiantes, toutes les féministes estiment que seul un chappement complet des ranseul un chappement complet des ranseuls un chappement complet des tes, toutes les féministes estiment que seul un changement complet des rapports sociaux permettra à la femme comme à l'homme de s'épanouir selon leurs goûts, leur volonté et leurs capacités, sans être déterminés uniquement par leur sexe. Ce qui cependant distingue fondamentalement les deux grandes tendances du nouveau féminisme américain, c'est leur idéologie

déminisme américain, c'est leur idéologie.

Ce que l'on peut appeler le « mouvement pour l'égalité des droits de la
femme », version moderne des organisations qui entamèrent la lutte au siècle dernier et gagnèrent un certain
nombre de batailles au début de celuici, ce mouvement donc considére que
le but ultime peut être atteint dans
le cadre de la société telle qu'elle
est, en respectant les règles du jeu
telles qu'elles ont été établies par les
sommes; l'autre tendance, composée
d'une multitude de petits groupes plus
« radicaux », estime soit que les dés
sont pipés et se retirent du jeu, soit
que jamais les femmes ne pourront

arriver à l'égalité dans le cadre des structures existantes, structures capi-talistes qui ne donnent pas à la femme les mêmes chances au départ et qui lleurs aliènent les hommes autan-les femmes. Différences idéolod'ailleurs alienent les nommes autant que les femmes. Différences idéologiques profondes donc, mais qui n'empéchent pas, le plus souvent, une coopération entre les différents mouvements, voire une coordination de leurs actions à court terme. Différences idéologiques qui, en outre, n'enlèvent rien de leur véhémence aux organisations « modérées », dont la plus conue est NOW (National Organization for Women), fondée par Betty Friedan; une véhémence que l'on est loin de retrouver en Europe, car enfin, ce n'est ni en France, ni en Suisse, ni en Allemagne qu'a été écrite La Femme Mystiflée.

ACTIONS

ACTIONS

But ultime commun. D'un côté, confiance, de l'autre, méfiance à l'égard de la démocratie américaine; telle est en gros la situation. Les modes d'action des féministes américaines sont multiples: outre les manifestations, outres certains appels à la grève lancés pour commémorer une date importante du mouvement féministe (comme la ratification en 1920 du 19e amendement à la Constitution accoramendement à la Constitution accordant aux Américaines le droit de vote), outre la mise sur pieds, par celles qui refusent leur société, de « contre-institutions» (créches, etc.), le travail le plus efficace, celui qui jusqu'à présent a donné les résultats pratiques les plus concrets, est celui qui vise à obtenir l'égalité juridique; les moyens traditionnels ont été adoptés par les femmes pour faire pression sur les élus à tous les niveaux, comme d'ailleurs sur les responsables des partis politiques et des organisations syndicales par exemple. C'est ainsi qu'en mars 1972, après 49 ans d'opposition, le Congrès américain adopte enfin un amendement constitutionnel accordant aux femmes « l'égale protection des lois » et leur donnant par là la possibilité d'améliorer profondément leur situation dans des domaines aussi variés que celui de l'enseignement public. l'emploi ou les relations familiales. Or, tout indique qu'il eut tergiversé plus longtemps encore si un puissant groupe de pression féministe n'avait pas été organisé comme jamais auparavant, d'autant plus crédible que 1972 était une année électorale et que le poids politique des femmes s'était amendement à la Constitution accor-dant aux Américaines le droit de vote), 1972 était une année électorale et que le poids politique des femmes s'était

accru au point de devenir déterminant pour certains candidats.

ET NOUS

ET NOUS

Notre condition, à nous Suissesses, n'est pas fort différente de celle des Américaines ; elle est en fait moins enviable encore : dans de nombreux domaines nous sommes moins libres qu'elles. Ne pourrions-nous pas nous inspirer du combat qu'elles livrent actuellement ? Ne pourrions-nous pas nous inspirer de leur façon de travailler, de s'organiser, de leur stratégie et de leur tactique ? Bien sûr, en tenant compte de la spécificité helvétique ? Comparaison n'est pas raison, certes, mais la politique de l'autruche n'est pas meilleure. Et que l'on ne dise pas que le cas de la Suisse est spécial, car ce n'est pas vrai. Ne pourrions-nous pas réunir les femmes de ce pays, quelles que soient leurs croyances religieuses ou politiques, quelle que soit leur langue, quels que soient leur âge, leur métier ou leurs revenus, autour d'un programme comun minimum qu'elles pourraient réaliser ensemble ? Ne pourrions-nous pas utiliser ce droit de vote si récemment acquis pour, par la menace ou la persuasion, obliger nos élus à tenir compte de nos revendications ? Nous constituons la moitié des citoyens de ce pays, ne pourrions-nous pas faire constituons la moitié des citoyens de ce pays, ne pourrions-nous pas faire preuve d'un peu d'imagination ?

Claire MASNATA-RUBATTEL

L'inégalité des salaires à bâtons rompus...

"... en 1970, 28,3 % des familles noires avaient à leur tête une femme (ce chiffre est de 9,1 % pour les fa-milles blanches); l'année précédente cependant, plus de la moitié (50,4 %) cependant, plus de la moitié (50,4 %) des familles noires vivant dans la paureté avaient une femme pour chef, contre 26,5 % pour les familles blanches. Or, soulignons-le, le gain moyen de la Noire était la même année de 1848 dollars, et celui de la Blanche de 2132 dollars; ces chiffres montaient respectivement à 3991 et 6429 dollars pour les hommes...»

Cet extrait du livre de Mme Claire Masnata-Rubattel: «La révolte des Américaines» ", montre, une fois de plus (il me souvient d'avoir lu un article de Mme Evelyne Sullerot sur

le même thème) et d'une façon saisis-sante ,la terrible condition faite aux femmes américaines noires ou blan-ches, dans le monde du travail : la ou blanmemonde du travail : la
memme blanche gagne un salaire
noyen représentant le tiers du gain
noyen d'un homme blanc et 53 % du
ain moyen d'un homme noir! Quant
la femme noire, elle est doublenent défavorisée.

Il existe, cenend

Il existe, cependant, aux Etats-Unis, des lois qui interdisent la discrimination en raison du sexe :

- une loi sur l'égalité des salaires, votée en 1963 ;
- une loi sur les droits civiques, da-tant de 1964;
- deux décrets présidentiels interdisant toute discrimination en raison du sexe, de la race, de la couleur, de la religion ou de l'origine natio-nale (l'un concerne les entreprises privées ayant conclu des contrats avec le gouvernement fédéral, l'au-
- tre concerne le gouvernement fédéral lui-même); une loi, votée en 1967, interdi-sant toute discrimination à cause de l'âge (elle profite surtout aux femmes qui reprennent du travail, une fois leurs enfants élevés).

une fois leurs enfants élevés).
Chaque année, un nombre croissant de personnes, de femmes surtout, déposent plainte pour non-application de la loi de 1963 ; une «commission sur les chances égales dans l'emploi » qui veille à l'application de ces lois, a eu à s'occuper de plus de 700 dossiers en 1970.

Malgré tout cet appareil législatif et administratif, l'égalité des salaires n'est pas pour demain.

Nous recommandons ce livre rous recommandons ce livre a tous ceux qui veulent être renseignés sur le nouveau féminisme américain; cette excellente analyse a le grand mérite d'être brève (150 pages + 30 pages de documents).

GRANDE-BRETAGNE

La situation n'est pas plus brillante ; une loi sur l'égalité des salaires a été votée en 1970, mais... (nous llsons ces nouvelles dans l'« Argus de Man-power « qui puise ses renseignements dans le « Sunday Times » du 4 février 1973) des directives confidentielles ont été adressées par plusieurs syndicats patronaux à leurs adhérents pour leur apprendre à éviter l'application de cette

- par l'introduction de nouvelles catégories professionnelles exclusive-ment masculines ou exclusivement
- ment masculines ou exclusivement féminines : par le retrait des hommes dans certains secteurs afin d'éviter la possibilité de revendications de salaires égaux de la part des employées femmes ; par la recommandation de ne pas créer de précédent en comblant l'écart de salaires entre les deux sexes !!!

ALLEMAGNE

Une enquête sur les salaires des cadres supérieurs a démontré que le nombre des femmes « cadres » augmente très légèrement. Les filles, sœurs, épouses ou veuves de chefs d'entreprises, qui forment un premier groupe de ces femmes-cadres, ont toujours eu leur rôle à jouer; leur nombre est assez stable, tandis que, le second groupe, celui des diplômées d'université et d'écoles spécialisées, augmente peu à peu C'est réjouissant

le second groupe, celui des diplômées d'université et d'écoles spécialisées, augmente peu à peu. C'est réjouissant. L'enquête a constaté que les femmes sont en général plus jeunes que leurs collègues masculins, qu'elles travaillent surtout dans les entreprises moyennes ou petites.

Dans les petites entreprises, les salaires des cadres masculins ou féminins sont situés à peu près au même niveau. Plus l'entreprise est grande, plus le fossé entre salaires masculins et salaires des cadres s'élargit. Dans les entreprises de 2000 à 5000 personnes, un cadre homme à 5000 personnes, un cadre homme gagne 50 % de plus que sa collègue. Et en Suisse ? Nous le saurons dans un prochain numéro. S. Ch.

ABONNEZ-VOUS

A « FEMMES SUISSES »

La pollution, oui mais...

Parce qu'elles sont contre la centrale nucléaire de Verbois. les consommatrices romandes, dans leur organe officiel « J'achète mieux », en tirent la conclusion logique : il faut mettre un frein au gaspillage d'électricité, qui resterait la principale énergie utilisée. Voici ce qu'elles écrivent :

"Nous devons surtout devenir conscients que chaque fois que nous voulons nous épargner un effort physique, nous polluons directement ou indirectement (toute production d'énergie, même électrique, est, à des degrés divers, polluante). Quand nous nous promenons en voiture au lieu d'aller à pied, nous polluons, mais aussi quand nous préférons battre une crême avec un fouet électrique plutôt qu'à la main, utiliser une machine à écrire ou une brosse à dents électriques.

ques.
Une première question qu'on peut se poser est de savoir si l'homme et la femme doivent vraiment s'épargner à tout prix tout effort physique. (...) On nous invite à la fois à nous épargner la corvée de la vaisselle et à repelindre notre maison ou retapisser notre chambre, ce qui n'est pas de tout repos!

Ensuite vient une question person-nelle : en ai-je réellement besoin ? Il y a des femmes qui ont besoin d'une machine à laver la vaisselle, pour d'autres c'est un luxe. A nous d'être lucide sans pour autant nous culpabi-

Elles poursuivent en mettant Elles poursuivent en mettant en garde contre le gaspillage d'eau et d'électricité entraîné par des vais-selles ou des lessives trop nombreu-ses et par un appel aux architectes d'intérieur pour qu'ils emploient plus la lumière du jour et moins les «spots » (notamment, dans les maga-sine)

Dans «Femmes suisses», du mois dernier, j'écrivais moi aussi, au sujet des produits à lessive polluants : « Qui renoncera à utiliser le produit qui donne un résultat meilleur pour une perte de temps moins grande» (qui sont donc plus corrosits).

C'est bien beau, ce souci d'écono-mie, de préservation du milieu vital, de retour à la nature. Mais attention I Où allons-nous? Je crois volontiers que l'huile de coude est moins pol-luante que les produits qui nettoient sols et vitres sans trop d'efforts. Bien sûr que le savon de Marseille se dis-sout plus facilement dans la nature

que nos poudres-miracles. Mais, l'émancipation de la femme n'est-ce pas aussi la machine à laver ? Et puis, vous connaissez, vous, une femme pour qui la machine à laver la vaisselle est un luxe ? Une mayonnaise faite en cinq minutes — au lieu de vingt — grâce au fouet électrique, est-ce si régligeable ? Une machine qui lave notre lessive, une autre qui la repasse, n'est-ce pas l'idéal de toute femme qui préfère travailler, lire, bricoler ou jouer avec ses enfants ?

N'est-ce pas plus enrichissant de repeindre son appartement que de laver la 150e assiette de la semaine (sans parier des verres l') ? De n'aliumer un feu de bois que pour son plaisir et non pour se chauffer ? De taper son courrier sur une machine plus douce, plus rapide qu'une machine mécanique ?

Les femmes luttent pour sortir de leur ménage, travailler, voir autre chose. Je pense qu'elles ont absolument raison. Ce ne sont certainement pas les consommatrices romandes qui me contrediront. Alors ?
Car, d'autre part, nous ne pouvons seulement dire, les bras au ciel, «on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs». Nous ne serions certes pas plus heureuses, libérées de tout souci ménager mais dans un monde pollué sans retour.

Alors, c'est aux fabricants de nous informer. De nous dire dans quelle mesure tel produit peut être nocif et comment l'utiliser. De trouver, le cas échéant, d'autres produits. Nous les payons assez cher pour subventionner leurs recherches. Ensuite, nous manquons d'information — toujours — de l'Etat. Qu'en est-il, exactement, de la nocivité des centrales nucléaires. Certains disent blanc, d'autres noir. Mais où est la vérité?

C'est seulement lorsque nous aurons ces informations en main que nous pourrons faire notre choix : renoncer à tel avantace, trop coûteux pour la collectivité. Mais qu'on nous donne les éléments pour faire notre choix de manière réfléchie! Ne pensez-vous pas?

Martine Chenou

LA PHYTOTHERATHRI

PRODUIT ANTI-POLLUANT

"le soin du cheveu par les plantes pour conserver votre plus belle parure apprenez à soigner votre chevelure»

Laboratoires SOLBA, Paris

Ets ROCHA

Distributeur pour la Suisse 10 bis, rue du Vieux-Collège 1204 GENÈVE - Téléphone 24 52 53

le gaz est indispensable

Chuard & Francoz

Réparation meubles anciens

Rue du Rhône 110 GENÈVE Tél. 24 93 35

